

Décision
portant cessation d'activité
d'un agent chargé de la mise en œuvre des règles
d'hygiène et de sécurité dans une unité du CNRS

DEC110200DR15

Vu la décision n° DEC070171DR15 du 15 octobre 2007 nommant Madame Colette RIES Agent Chargé de la Mise en Oeuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO);

Il est mis fin, à compter du 4 janvier 2011, aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) exercées par Madame Colette RIES dans l'unité du CNRS n° 5231 Imagerie moléculaire et fonctionnelle : de la physiologie à la thérapie.

Un extrait de cette décision sera publié au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Talence, le 4 janvier 2011
Le directeur de l'unité
Chrétien MOONEN

Visa du Délégué régional du CNRS
Philippe LECONTE

Volume 7 : Mesures particulières

07.06. Autres décisions

07.06.17. DR18

DECISION PORTANT NOMINATION

D'UN AGENT CHARGE DE LA MISE EN OEUVRE DES REGLES D'HYGIENE ET DE SECURITE /
CORRESPONDANT HYGIENE ET SECURITE (ACMO - CoHS)
DANS UNE UNITE DU CNRS

DECISION N°: DEC10D098DR18

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 95-680 du 9 mai 1995, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine de prévention dans la fonction publique ;
Vu la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996 relative à l'application du décret ci-dessus ;
Vu l'instruction générale relative à l'hygiène et à la sécurité au CNRS n°030039IGHS en date du 24 juin 2003 ;
Vu la convention liant l'unité au CNRS ;
Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 06/12/2010 ;

Considérant que Mme Anne-Sophie LACOSTE a suivi la formation initiale d'ACMO - CoHS organisée par la DR18 du CNRS le 01, 02 mars, le 22, 23 mars, et le 19 et 20 avril 2010,

Mme Anne-Sophie LACOSTE est nommée agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité - Correspondant Hygiène et Sécurité (ACMO - CoHS) dans l'unité USR 3290 dirigée par M. Didier BARBRY, à compter du 20/04/2010,

exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO - CoHS, Mme Anne-Sophie LACOSTE est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité, M. Didier BARBRY.

Un extrait de cette décision sera publié au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Lille, 07/12/2010

Le directeur d'unité

M. Didier BARBRY

Le : 13/12/2010

Signature :



L'ACMO - CoHS

Mme. Anne-Sophie LACOSTE

Le : 13/12/2010

Signature :



Le Délégué régional du CNRS

M. Jean-Benoist DUBURCQ

Le : 20/12/2010

Signature :

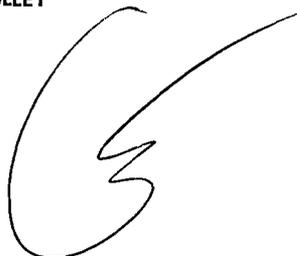


Le président de l'Université Lille 1

M. Philippe ROLLET

Le :

Signature :



Délégation
Nord - Pas de Calais et Picardie

www.cnrs.fr

Espace Recherche et Innovation
2, rue des Canonniers
59046 LILLE Cedex

T. 03 20 12 58 00
F. 03 20 63 00 43

Volume 7 : Mesures particulières

07.06. Autres décisions

07.06.19. DR20